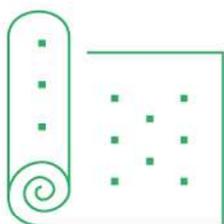




FORMATION SUPÉRIEURE



DIPLÔME FÉDÉRAL DE MAÎTRE
POSEUR DE REVÊTEMENTS DE SOLS



www.ecole-construction.ch

**école de la
construction!**
fédération vaudoise des entrepreneurs

Les maîtres poseurs de revêtements de sols **dirigent** une entreprise ou **occupent un poste dirigeant** dans le domaine des revêtements de sols.

Leur activité s'adresse **autant à une clientèle privée qu'institutionnelle**.

Les maîtres poseurs de revêtements de sols sont responsables de la **gestion stratégique, économique et technique** de l'entreprise ou du secteur d'activité qui leur a été confié.

Ils **dirigent le personnel** de différents niveaux et de différents domaines.

Ils **entretiennent des relations commerciales** avec des fournisseurs, des groupes d'achat des sous-traitants et des entreprises de services externes et **sont responsables de l'acquisition d'une clientèle clé**.

La **coordination globale** avec d'autres personnes ou corps de métier impliqués dans les projets ainsi que des **contacts réguliers avec les autorités, les banques et les assurances** font également partie de leur quotidien.

Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.

Condition d'admission	<ul style="list-style-type: none">• Etre titulaire du brevet fédéral de chef poseur de revêtements de sols, de conseiller en revêtements de sols ou une qualification équivalente.• Justifier, après l'obtention de leur titre, d'au moins deux années d'expérience professionnelle dans le domaine des revêtements de sols pour être admis à l'examen final.• Avoir suivi le cours destiné aux formateurs selon l'art. 44 de l'OFPr et le cours de base en tant que coordinateur de la sécurité au travail conformément à l'ordonnance sur les qualifications des spécialistes de la sécurité au travail (RS 822.116).• Etre en possession des certificats de modules 1 à 4, pour l'admission à l'examen final.										
Certification	Diplôme fédéral de maître poseur de revêtements de sols										
Frais d'inscription	<table><tr><td>Module 1 : Gestion d'entreprise 1</td><td>CHF 4'400.-</td></tr><tr><td>Module 2 : Gestion d'entreprise 2</td><td>CHF 4'300.-</td></tr><tr><td>Module 3 : Finances, assurances et contrats</td><td>CHF 4'500.-</td></tr><tr><td>Module 4 : Gestion du personnel</td><td>CHF 2'800.-</td></tr><tr><td>Total</td><td>CHF 16'000.-</td></tr></table> <p><i>y compris un examen modulaire par module l'examen de rattrapage sera facturé en sus sous réserve de modifications</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs</i>• <i>Tout cours débuté est entièrement dû</i>• <i>La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription</i>• <i>Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80% selon le règlement de l'école</i>• <i>La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription</i>• <i>Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable</i>	Module 1 : Gestion d'entreprise 1	CHF 4'400.-	Module 2 : Gestion d'entreprise 2	CHF 4'300.-	Module 3 : Finances, assurances et contrats	CHF 4'500.-	Module 4 : Gestion du personnel	CHF 2'800.-	Total	CHF 16'000.-
Module 1 : Gestion d'entreprise 1	CHF 4'400.-										
Module 2 : Gestion d'entreprise 2	CHF 4'300.-										
Module 3 : Finances, assurances et contrats	CHF 4'500.-										
Module 4 : Gestion du personnel	CHF 2'800.-										
Total	CHF 16'000.-										
Frais d'examen	Les finances d'examens finaux seront fixées et perçues directement par PROSOLUM en sus.										
Aide financière	<p>La Confédération octroie une aide financière (50 % des frais de cours payés) aux personnes se présentant à un examen fédéral (brevet fédéral, diplôme fédéral).</p> <p>De plus, des aides financières sont souvent octroyées par différents organismes suivant les cantons. Les informations peuvent être obtenues sur www.ecole-construction.ch/aides-financieres</p>										
Durée	Formation répartie sur 2 ans pour un total d'environ 310 périodes dispensées les samedis										
Dates	De février 2025 à octobre 2026										
Délai d'inscription	31 août 2024										
Renseignement et inscription	Coordonnées en pied de page										

Thèmes	Périodes
Module Gestion d'entreprise 1	
• Etude de marché	20
• Techniques de ventes	16
• Achats et conditions	8
• Marketing	28
• Matériaux et technique de travail	8
• Communication	16
Module Gestion d'entreprise 2	
• Gestion d'entreprise	28
• Gestion des risques	8
• Gestion des réclamations et suivi de la clientèle	16
• Sécurité d'entreprise	8
• Droit	20
Module Finances, assurances et contrats	
• Comptabilité de base	44
• Assurances	12
• Gestion financière	12
• Comptabilité analytique	8
• Calculations	20
Module Gestion du personnel	
• Gestion du personnel	32
• Droit	8
<u>Total de périodes par module</u>	
• Module Gestion d'entreprise 1	96
• Module Gestion d'entreprise 2	80
• Module Finances, assurances et contrats	96
• Module Gestion du personnel	40
<u>Total général</u>	312
<i>Sous réserve de modifications</i>	